

SÉANCE 01 du 09 mars 2026

Le lundi 09 mars deux mil vingt-six, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en la maison commune, sous la présidence de Thierry PLANTÉ, suite à la convocation adressée individuellement aux conseillers le 02 mars 2026.

Présents : Thierry PLANTÉ - Patricia CAZALIEU - Christophe GINGLARDI - Laëtitia AUGRÉ - Jean-Christophe BAINÉE - Louissette BELLON - Patrice JACQUIN - Nicolas JEGERLEHNER

Absent : Gaël ROCHE

Secrétaire de séance : Patricia CAZALIEU

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR		
Ordre	Délibérations	Objet
1	DEL 2026 - 001	Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2	DEL 2026 - 002	Approbation et signature du registre des délibérations du conseil municipal du 18 décembre 2025
3	Reportée	Vote du Compte Financier Unique – Exercice 2025
4	Reportée	Affectation du résultat 2025
5	-	Questions diverses

Le Maire ouvre la séance 20h35

01. DEL 2026 - 001 : Désignation d'un (e) secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un ou une de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Patricia CAZALIEU se propose.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

- ▶ **Décide** à l'unanimité de procéder à cette désignation,
- ▶ **Désigne** Patricia CAZALIEU Secrétaire de séance

02. DEL 202 – 002 : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

03. Report délibération : Vote du Compte Unique – exercice 2025

Le Maire, Thierry Planté prend la parole :

« Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Je souhaite commencer cette séance en vous expliquant la situation particulière concernant le Compte Financier Unique.

Depuis environ une quinzaine de jours, une panne et de très forts ralentissements ont affecté le système de la trésorerie au niveau national, et plus particulièrement la trésorerie d'Agen, notamment au niveau de l'application Hélios.

Cette situation a fortement perturbé le fonctionnement habituel des services comptables.

Concrètement, il a été impossible pendant cette période de recevoir et de payer certaines factures, mais surtout de finaliser dans les délais les opérations nécessaires à l'édition du Compte Financier Unique définitif.

Dans ces conditions, nous n'avons malheureusement pas été en mesure de générer officiellement le CFU dans les délais réglementaires.

Par conséquent, nous ne pouvons pas procéder à son vote ce soir.

Pour autant, je n'ai pas souhaité annuler ce conseil municipal. Il me semblait important que nous puissions nous réunir malgré tout afin d'échanger ensemble sur le CFU 2025, qui constitue le bilan de l'année écoulée et un document essentiel pour comprendre la situation financière de notre collectivité.

Afin de maintenir cette transparence vis-à-vis de vous, nous avons néanmoins reconstitué les éléments du CFU et l'affectation des résultats de manière manuelle. Vous trouverez en annexe la balance ainsi qu'une synthèse des principaux chiffres de l'exercice.

Cette présentation nous permettra d'en discuter ce soir, d'en analyser les résultats et de répondre à vos questions. En revanche, le vote officiel du CFU interviendra ultérieurement et sera voté par le nouveau conseil municipal.

Je tenais néanmoins à ce que vous disposiez dès aujourd'hui de ces informations, dans un souci de transparence et de clarté sur la gestion financière de l'année écoulée.

Je vais maintenant vous présenter les principaux chiffres et les grandes lignes de ce bilan. »

Sous la présidence de Madame Patricia CAZALIEU, adjoint au maire, chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine, le Compte Financier Unique 2024 qui s'établit ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévues :	348 611.89 €
	Réalisées :	52 366.94 €
	Reste à réaliser :	76 000.00 €
Recettes	Prévues :	348 611.89 €
	Réalisées :	172 173.20 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	507 489.36 €
	Réalisées :	226 657.57 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévues :	507 489.36 €
	Réalisées :	280 799.79 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	119 806.26 €
Fonctionnement :	54 142.20 €
Résultat global :	173 948.46 €

Arrivée de Jean-Christophe BAINÉE

L'ensemble du conseil municipal a **pris connaissance** le Compte Financier Unique qui sera voté en Avril 2026.

À la suite de la présentation du CFU 2025, Patrice Jacquin indique que les dépenses réalisées sont inférieures aux prévisions, traduisant une situation financière favorable pour la commune. Il souligne toutefois la nécessité de rester vigilant quant aux futures demandes de subventions, celles-ci pouvant être limitées ou refusées au regard de cette situation, ce qui est validé par Monsieur le Maire.

04. Report délibération : Affectation du résultat 2025

Sous la présidence du Maire, après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 54 142.20 €
- Un excédent reporté de : 246 717.13 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 300 859.33 €

- Un excédent d'investissement de :	119 806.26 €
- Un déficit reporté de :	- 86 518.07 €
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	33 288.19 €

La section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser de **76 000.00 €**

Le Conseil Municipal a **pris connaissance** le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent fonctionnement	300 859.33 €
Résultat reporté en fonctionnement (R002) :	258 147.52 €
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	33 288.19 €
Reste à réaliser – dépenses investissement	76 000.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	42 711.81 €

Celui-ci sera voté en Avril 2026.

Annexe

04/02/2026	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
------------	---	-------

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	86 518,07
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	246 717,13

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	119 806,26
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	54 142,20

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	76 000,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	42 711,81
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	42 711,81
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	258 147,52
---	------------

11. Questions diverses

✚ Organisation du planning de présence pour les élections municipales du dimanche 15 mars :

Le conseil municipal procède à l'organisation des permanences des élus pour la tenue du bureau de vote. Le planning est établi et sera transmis à l'ensemble des conseillers municipaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance est levée à 20 heures 57

Les délibérations du Conseil Municipal du 09 mars 2026		
Ordre	Délibération	Objet
1	DEL 2026 - 001	Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2	DEL 2026 - 002	Approbation et signature du registre des délibérations du conseil municipal du 18 décembre 2025

Liste des membres présents	
Thierry PLANTÉ	
Patricia CAZALIEU	
Christophe GINGLARDI	
Laëtitia AUGRÉ	
Jean-Christophe BAINÉE	
Louisette BELLON	
Patrice JACQUIN	
Nicolas JEGERLEHNER	
Signature de l'exécutif, Le Maire, Thierry PLANTÉ	Signature du secrétaire de séance, Patricia CAZALIEU

